



Annexe 3 - Grille de sélection

	Principes	Critères de sélection	Notation		Note :	Justificatifs	Modalités d'appréciation	
			FA1	FA2 et FA3				
I. Stratégie du GAL	1) Stratégie "Développer des synergies pour mieux vivre ensemble (Uzège - Pont du Gard)"	Le projet ne participe pas à la stratégie*	0*			Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"	Ne répond à aucun critère (axes transversal, objectif / effet attendu) (annexe 2)	
		Le projet participe indirectement à la stratégie	15				Répond à un axe transversal (annexe 2), entre autres critères	
		Le projet participe directement à la stratégie	30				Répond complètement à un objectif / effet attendu (annexe 2), entre autres critères	
		Le projet participe de manière exemplaire à la stratégie	40				Répond au moins à deux objectifs / effets attendus des FA différentes (annexe 2), entre autres critères	
		Sous total (I)	40					
II. Principes fondamentaux	1) Territoire	Localisation du projet	Infra communale ou communale	1	3		Formulaire de demande de subvention; Annexe "Sélection"; Annexe 1 convention GAL UPG "liste de communes"	
			Intercommunale (au moins deux communes)	3	5			
			Territoire du GAL et au delà	5				
	Typologie de commune	Uniquement une (des) commune(s) de 2 000 habitants et + (Uzès, Aramon, Montfrin, St Quentin la Poterie, Meynes, Remoulins)	1					
		Au moins une commune de moins de 2 000 habitants et une commune de 2 000 habitants et +	3					
		Uniquement une (des) commune(s) de moins de 2 000 habitants	5					
	2) Innovation	Degré	Le projet reproduit une opération existante sur le territoire du GAL (projet non innovant)	0			Formulaire de demande de subvention; Annexe "Sélection"	
			Le projet reproduit une opération existante sur le territoire du GAL et apporte une amélioration / plus value	5				
			Le projet est une opération complètement nouvelle sur le territoire du GAL (et au-delà)	10				
			Le projet a un caractère innovant de type :					
			thématique					
			produit(s) / service(s)	5 - (1 critère)				
	méthode / organisation	10 - (2 critères)						
	autre :							
	3) Démarche collective		Le projet est porté par un (e) :				Formulaire de demande de subvention; Annexe "Sélection"	
			association	5				
syndicat mixte			5					
EPCI / EPCC / EPIC / SPL / Chambre consulaire			10					
4) Partenariat (hors cofin. financier)		Le porteur de projet s'implique dans une démarche collective à vocation économique reconnue par les instances du territoire du GAL : Club d'entrepreneurs du territoire, Association APPRAUPO, Réseau des éco-acteurs du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, SPL Destination Pays d'Uzès Pont du Gard, Site Remarquable du Goût (liste non exhaustive)	5			Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"		
		Le projet prévoit des temps/sessions d'échanges significatifs (sensibilisations, ateliers, formations, séminaires, conférences, ...)	5					
4) Partenariat (hors cofin. financier)		Porteur de projet et au moins deux partenaires	10			Attestation / Convention de partenariat / Attestation d'engagement		
		Partenariat entre acteurs publics et privés (au moins 1 public et 1 privé) et/ou entre acteurs de secteurs différents (par exemple Agriculture, Commerce, Industrie, Services financiers, Art, Culture, Patrimoine, Enseignement, Formation, Social, Sport, Tourisme, Énergie, Environnement, Transport, Santé, Service Public, entre autres).	10					



**Programme LEADER 2014-2020
GAL Uzège- Pont du Gard
Appel à projets 2020**

II. Principes fondamentaux	5) Dimension territoriale	Le projet s'inscrit dans le cadre d'un plan de gestion, d'une charte / schéma de territoire ou d'un document équivalent relevant d'une stratégie locale (exemple: projet de territoire)	5		Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"	La description du projet doit indiquer le schéma / la stratégie territoriale concerné (e)
		Le projet pérennise ou valorise un(e) ou plusieurs _____ du GAL : <input type="checkbox"/> produit (s) <input type="checkbox"/> savoir faire (s) / technique (s) <input type="checkbox"/> ressources naturelles <input type="checkbox"/> paysage <input type="checkbox"/> élément patrimonial	5 - (1 critère) 10 - (1 critère) avec plusieurs éléments / 2			L'élément doit faire partie de l'Annexe 1 - Liste d'éléments "dimension territoriale"
	6) Effet levier	Sans l'aide LEADER, le projet ne serait pas le même et intégrerait des modifications significatives/majeures (réduction des dépenses, étalonnement du calendrier de réalisation, ...)	5		Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"; Scénario contrefactuel le cas échéant	La description doit indiquer l'effet levier du programme Leader sur le projet
	Sans l'aide LEADER, le projet ne se ferait pas.	10				
7) Outils de valorisation / Pérennité	Le projet prévoit à minima un support de communication explicatif/ d'interprétation de l'opération permettant la valorisation du projet : publication de livres, création/mise à jour du site internet, film/vidéo, dépliant/brochure/plaquette explicatif(ve), panneau d'interprétation, articles de presse, bulletins municipaux, ... (liste non exhaustive)	5		Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"	Le projet devra être expliqué/mise en valeur dans un support de communication dit "pérenne" (qui reste à posteriori)	
Sous total (II)		100				
III. Impacts économiques, sociaux et environnementaux	8) Impact économique	Le projet n'a pas de retombées économiques directes ni indirectes identifiées et significatives	0		Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"	La description du projet indique (ou pas) le lien entre le projet et les retombées économiques identifiées
		Le projet a des retombées économiques indirectes identifiées et significatives	5			
		Le projet est par définition un projet économique	15			
		Point bonus : Le projet prévoit la création d'au moins un emploi pour l'opération (tout type d'emploi y compris CDD et temps partiel)	5		Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"	La description du projet prévoit et détaille la création d'emplois (previsionnel)
	9) Impact social	Le projet n'a pas de retombées sociales ni directes ni indirectes identifiées et significatives	0		Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"	La description du projet indique (ou pas) le lien entre le projet et les retombées sociales identifiées
		Le projet a de retombées sociales indirectes identifiées et significatives	5			
		Le projet est par définition un projet social	15			
		Point bonus : le porteur de projet est/ou son projet au cœur d'une stratégie d'économie sociale et solidaire - ESS (Mode d'entreprendre et de développement économique remplissant les conditions de : 1) Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ; 2) Une gouvernance démocratique 3) Concernant la gestion, les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif (maintien / développement de l'activité de l'entreprise) et les réserves constituées ne peuvent pas être distribuées. Loi n° 2014-856 du 31/07/2014)	5		Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"	La description explique en quoi il est considéré comme un projet de l'économie sociale et solidaire
	10) Impact environnemental	Le projet n'a pas de retombées positives ni directes ni indirectes identifiées et significatives sur l'environnement	0		Formulaire de demande de subvention ; Annexe "Sélection"	La description du projet indique en quoi le projet à des effets positifs sur l'environnement
		Le projet a des retombées positives directes et indirectes identifiées et significatives sur l'environnement	5			
Le projet est par définition un projet environnemental		15				
	Point bonus : le porteur de projet est labélisé avec un label environnemental reconnu (AB, Iso 14000, ...) et/ou se fournit/utilise/produit des produits verts (labellisés bio, sans produits chimiques ...)	5		Annexe "Sélection"; Justificatif d'obtention du label	La description du projet détaille la politique environnementale et/ou le label engagé par le porteur du projet	
Sous total (III)		60				
TOTAL (I+II+III)		200				

La note minimale de sélection d'un projet est de 80 points (sur un total de 200 points)

*Toutefois, un projet qui ne participe pas à la stratégie (0 points "stratégie du GAL") est de fait inéligible, y compris si sa note globale atteint 80 points.



ANNEXE 1 - Liste d'éléments "dimension territoriale"

Produits	Savoirs faire / Techniques	Ressources Naturelles	Paysages	Éléments patrimoniaux
Produits SIQO (signe d'identification de la qualité et de l'origine) du territoire du GAL listés par l'INAO ^{1/} , par exemple :	Métiers d'art répertoriés par l'INMA ^{2/} , par exemple :	Eau	Paysages représentatifs des garrigues	Inventaire du petit patrimoine de l'Uzège-Pont du Gard et patrimoine de Domazan et Moussac
	<i>Ebenisterie, Ferronnerie, Sculpture, Tapisserie d'ameublement, Taille de pierre, Poterie, Céramique,</i>	Géologiques: argile, pierre, ...	Gardon (fleuve) Rhône (fleuve) Canyon et Gorges	
Appellations viticoles de type : Cévennes, Costières de Nîmes, Coteaux du Pont du Gard, Côtes du Rhône, Côtes du Rhône Villages, Duché d'Uzès, Gard, Pays d'Oc, ...	Construction en pierre sèche et/ou pierre de taille	Flore et faune du territoire du GAL recensé par l'Observatoire de Patrimoine Naturel du Gard	Milieux souterrain Reserve Mondiale de biosphère (UNESCO)	Sites inscrits et classés patrimoine mondial de l'UNESCO (Pont du Gard)
	Métiers du cheval	Climat	Zones classées Natura 2000 (Étang et mares de la Capelle, Étang de Valliguières, Garrigues de Lussan, Gardon et ses gorges)	Opération Grand Site Grand Sites de France
Appellations alimentaires de type : Huile d'olive de Nîmes, Miel de Provence, Olive de Nîmes, Pélardon, Picodon, Poulet / Chapon des Cévennes, Taureau de Camargue, Volailles du	Culture de la vigne (savoir faire viticole et vinicole)			Villes et pays d'art et d'histoire (Uzès)
	Oléiculture			Villages de caractère (Lussan)
	Agriculture biologique			
Truffe	Peintures rupestres		Paysages agricoles représentatifs : vignes, vergers, oliveraies	Villes et Métiers d'Art (St-Quentin-la-poterie)
Olive et Huile d'olive	Reglissier / Confiserie		Jardins méditerranéens	Grand Site Occitanie « cœur emblématique » : Uzès, Collias, Vers-Pont-du-Gard, Sanilhac-Sagriès, Saint-Bonnet-du-Gard, Remoulins
Asperge	Apiculture			
Cerise				
Oignons / Oignons doux				
Pois chiche				
Chanvre et/ou Paille				
Plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM)				
^{1/} INAO : Institut National de l'Origine et de la Qualité		^{2/} Institut National Métiers d'Art		



ANNEXE 2 - Liste d'éléments "stratégie du GAL"

Axes transversaux		Objectifs	Effets attendus
Synergie des réseaux d'acteurs Interconnaissance et transmission du savoir local Sentiment d'appartenance au territoire	FA1 - Tourisme	Renforcer les liens des acteurs économiques autour du tourisme	Des acteurs du tourisme mieux organisés et structurés
		Enrichir l'offre touristique	Des projets touristiques élaborés collectivement
		Diffuser les flux touristiques	Une diffusion de l'offre touristique sur l'ensemble du territoire
		Améliorer l'accueil touristique sur le territoire	Une offre touristique qui se professionnalise
			Une fréquentation touristique mieux répartie sur l'année
	FA2 - Créativité	Structurer la filière de l'économie créative	La filière de l'économie créative est structurée
		Diffuser le potentiel créatif à l'ensemble de l'économie locale	Les savoir-faire locaux et les compétences sont valorisés et transmis
		Créer des passerelles entre les activités dites « traditionnelles » et les activités dites « créatives »	Des liens sont créés entre économie « traditionnelle » et « économie créative »
		Valoriser, transmettre et pérenniser des savoir-faire, techniques, métiers et entreprises	
	FA3 - Cohésion Sociale	Offrir aux entreprises et aux créateurs d'activités la possibilité de s'orienter vers une solidarité économique	De nouveaux services aux populations sont créés
		Améliorer la mixité sociale et intergénérationnelle	L'accès aux produits locaux est facilité
		Garantir une vie locale de proximité	Le développement d'activités solidaires sur le territoire est accompagné
			De nouvelles formes d'entreprendre émergent sur le territoire
			Le lien social et intergénérationnel entre les différents usagers du territoire est renforcé voire développé